

QUESTIONS ECRITES POSEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 84, §3 DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE  
-- SCHRIFTELIJKE VRAGEN GESTELD IN TOEPASSING OP HET ARTIKEL 84, §3 VAN DE NIEUWE  
GEMEENTEWET

**12. Questions de Monsieur Emin Özkara, conseiller communal, du 18 juillet 2018 --**  
**Vragen van de heer Emin Özkara, gemeenteraadslid, van 18 juli 2018**

*Le défi véhicules zéro émission (ZEV Challenge) et les véhicules alimentés par une énergie propre à Schaerbeek.*

En date du 12 juillet 2018, en prévision du sommet mondial de l'Action Climatique qui se tiendra à San Francisco du 12 au 14 septembre 2018 (GCAS2018)<sup>1</sup>, nous étions informés par le site internet **ONU Changements climatiques** que "The Climate Group et C40 Cities" ont lancé le **défi véhicule zéro émission** (ZEV Challenge)<sup>2</sup>.

Pour la première fois, des gouvernements, des régions, des villes, des grandes entreprises, des ONG,... s'unissent pour accélérer le déploiement et l'utilisation de masse de véhicules zéro émission (VZE) dans le monde entier et lancent un appel à l'industrie automobile afin d'une part, qu'elle se détourne des moteurs à énergie fossile et d'autre part, qu'elle produise plus de VZE afin de satisfaire à une demande croissante. Les Régions du monde entier sont invitées à participer à ce défi et à promouvoir l'utilisation des VZE en vue de soutenir concrètement l'*Accord de Paris*<sup>3</sup>.

En Région de Bruxelles-Capitale, le secteur des transports est une source d'émissions de gaz à effet de serre. Des solutions innovantes sont nécessaires pour progresser vers la neutralité climatique. **Les véhicules électriques et/ou des véhicules alimentés par une énergie propre et renouvelable peuvent, dans une certaine mesure, permettre de lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique.**

Suite au lancement de ce défi et en prévision du GCAS2018, je souhaiterais vous poser les questions suivantes:

1. La commune de Schaerbeek a-t-elle été informée par la Région de l'existence du ZEV Challenge?
2. La commune de Schaerbeek a-t-elle été informée par la Région de la tenue prochaine du GCAS2018?
3. A combien est estimée la flotte de véhicules zéro émission (VZE) dont dispose les autorités communales de Schaerbeek? Quels sont les projets d'acquisition de tels véhicules? Quels sont les budgets réservés à ces projets? Quels sont les aides et soutiens financiers dont bénéficient la commune de Schaerbeek pour de tels projets? Ces aides et soutiens financiers sont-ils suffisants?
4. Des freins à l'acquisition de VZE ont-ils été rencontrés? Si oui, lesquels?
5. Quel est le nombre de bornes de recharge à destination des véhicules électriques installées sur le territoire de la commune de Schaerbeek?
6. Quel est le nombre de bornes de recharge à destination des véhicules électriques installées sur le territoire de la commune de Schaerbeek et en fonctionnement?
7. Quel est le nombre de bornes de recharge à destination des véhicules électriques installées sur le territoire de la commune de Schaerbeek et en fonctionnement accessibles au public et aux entreprises?

<sup>1</sup> <http://globalclimateactions summit.org>

<sup>2</sup> ONU Changements climatiques, "**Lancement du Défi Véhicule zéro émission**", <https://unfccc.int/fr/news/lancement-du-defi-vehicule-zero-emission>, consulté le 13 juillet 2018.

<sup>3</sup> Lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015, 195 pays ont adopté le tout premier accord universel sur le climat juridiquement contraignant, [https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris\\_fr](https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr), consulté le 18 juillet 2018.

## QUESTIONS ÉCRITES 2018 -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN 2018

En sa séance du 2 août dernier, le Collège des Bourgmestre et Echevin de Schaerbeek a désigné le Service Infrastructures pour répondre à vos interrogations. Après consultations des différents services concernés, voici nos éléments de réponse :

La Commune de Schaerbeek n'a pas été informée par la Région de l'organisation du ZEV Challenge ou du GCAS2018. Aucun des départements prioritairement concernés – garage communal, subventions et partenariats, éco-conseil – n'a été contacté à ce sujet.

Nous sommes actuellement propriétaire de six véhicules 100% électriques et de deux véhicules hybrides. Suivant les enveloppes budgétaires, nous achetons chaque année entre un et trois véhicules 100% électriques. Cependant, ces deux dernières années, nous avons fait l'effort d'en acquérir trois par an.

Un véhicule électrique coûte entre 38.000 € TVAC et 44.000 € TVAC. Ces montants, relativement élevés sont dus aux transformations nécessaires demandées (Par exemple l'adaptation d'un pick-up deux places avec bac ouvert et étanche).

Les subsides du contrat de propreté octroyés chaque année constituent les aides et soutiens financiers dont nous bénéficions pour de tels projets. A titre d'exemple, nous avons bénéficié d'une subvention totale de 157.00€ pour l'acquisition, fin 2016, de 2 pick-up électriques, une fourgonnette électrique et 2 aspirateurs urbains électriques.

Aucun frein à l'acquisition de tels véhicules zéro émission n'est à déplorer. Notons toutefois que le concept de véhicule « zéro émission » ne prend pas en compte la pollution générée à l'autre bout du monde par l'extraction des métaux lourds nécessaires à la conception des batteries à moteurs à aimants.

Il existe bien un projet régional de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'espace public dans lequel la commune s'inscrit. Le 24 juillet dernier un courrier a été adressé à Monsieur Pascal Smet – Ministre des Travaux Publics et de la Mobilité ainsi qu'à Madame Céline Frémault – Ministre de l'Environnement afin de proposer des zones dans lesquelles la commune souhaiterait voir ces bornes implantées. Avant d'arrêter les emplacements définitifs, il revient à la Région de désigner un opérateur. Malheureusement, par rapport aux objectifs que la Région s'était fixés en 2017, cela prend du retard.